

La tête

Au bal costumé, Monsieur Cro remporta le premier prix grâce à son idée de se déguiser en guillotiné. La soirée terminée, il prit au vestiaire son manteau, son parapluie, ses gants, mais il oublia sa tête sur une tablette parmi les chapeaux. Il ne s'aperçut de son oubli qu'au matin, au moment de se raser. Sa tête n'était plus au vestiaire.

Apprendre que vous avez perdu d'un seul coup père, mère, frères, sœurs, chats, maison serait une nouvelle douce comparée à la stupeur de Monsieur Cro qui avait perdu sa tête.

Il alerta la concierge, la police, les douaniers, les journaux ; il fit imprimer des affiches, il promit des récompenses.

Généralement, perdre sa fortune fait perdre la tête. D'avoir perdu la tête, Monsieur Cro perdit sa fortune. On le délaissa, seul, misérable. La ville le vit errer, chaque jour plus triste. Son manteau prit la couleur des rues les plus sordides. Parfois une âme compatissante lui disait : « il ne faut pas se laisser abattre par les malheurs... » Monsieur Cro haussait les épaules et s'en allait, chiffon abandonné au hasard des vents.

Un jour, Monsieur Cro se trouva face à face avec sa tête. Elle lui jeta un regard dégoûté. Puis elle disparut parmi vingt autres têtes. Il appela. Il s'irrita. Inutile. On ne prête pas attention aux gueux : ils se plaignent tous d'avoir perdu quelque chose ou quelqu'un...

— Ma chère tête ! s'exclama-t-il, les bras tendus. L'homme qui portait la tête de Monsieur Cro recula, indigné, et le malheureux entendit, sortant de sa propre bouche, prononcé par sa propre langue entre ses propres dents, pensé par sa propre tête :

— Va-t'en, sale gueux !

Comment souffrir d'être injurié par sa propre tête ? Son bras se banda et sa main s'abattit en pleine figure de la tête à insultes.

Une confuse bagarre s'ensuivit. Le gentilhomme fut étranglé avec sa cravate de soie.

Les gendarmes empoignèrent Monsieur Cro et le conduisirent au tribunal. Il n'offrit aucune résistance jusqu'au moment où le juge en toge rouge vint s'asseoir à la table de la justice. Alors, Monsieur Cro s'agita. Il devint une bête furieuse. Il fallut pour le maîtriser user de la matraque. Monsieur Cro avait reconnu sa tête sous la perruque du juge.

Quand il se fut un peu calmé, les mains des gendarmes se desserrèrent. Et le juge interrogea :

— Racontez ce qui s'est passé, mon bonhomme.

Monsieur Cro décrivit le bal costumé, son déguisement, il relata comment il n'avait pas retrouvé sa tête au vestiaire, et il énuméra la séquelle de ses malheurs. Il parlait d'une voix recueillie, avec beaucoup de sincérité :

Nom : _____

Groupe : _____

Date : _____

— Ne nous attendrissons pas, conseilla le juge. Résumons : vous avez enlevé la vie à un innocent. C’est un délit grave. Je ne puis vous laisser vivre à la lumière.

Avant de quitter la salle d’audience, Monsieur Cro se retourna. Sous la perruque du juge, sa tête le regardait avec une larme de pitié.

Roch CARRIER, « La tête », *Jolis deuils*, Montréal, Les Éditions internationales Alain Stanké, 1999, p. 15-17.